Qu'est-ce que la sincérité (Al-Ikhlâs) ?

Shaykh Muhammad Ibn Sâlih Al-'Uthaymîn

Question : Que signifie *al-ikhlâs* (la sincérité) ? Et quel est le jugement sur une personne qui recherche – par son adoration – autre chose (que la sincérité envers Allah) ?

Réponse : *Al-Ikhlâs* consiste à ce que le serviteur cherche par son adoration à se rapprocher d'Allah, et à être comblé de Ses bienfaits. Si le serviteur recherche autre chose par son adoration, alors il faut distinguer les cas suivants :

Premier cas : Chercher par ce moyen à se rapprocher d'un autre qu'Allah et à s'attirer des éloges des hommes pour ces actes. Ceci annule l'acte et fait partie du polythéisme. Abû Hurayrah, rapporte que le Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) a dit : « *Allah dit : "Je me passe largement d'être associé à quelqu'un. Quiconque accomplit un acte dans lequel il M'associe quelqu'un, Je le délaisse, lui et son polythéisme".* » (Al-Bukhârî)

Deuxième cas : Chercher par se moyen à atteindre quelque avantage de ce bas monde comme le pouvoir, la renommée, les richesses, sans chercher à se rapprocher d'Allah par cette adoration. Cet acte n'est pas valide, et ne le rapprochera pas d'Allah : « ***Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre, sans que rien leur en soit diminué. Ceux-là sont ceux qui n'auront pas d'autre récompense, dans l'au-delà, que le Feu. Ce qu'ils auront fait ici-bas sera annulé, et leurs œuvres seront vaines.*** » (Hud 15-16)

La différence entre le premier et le second cas est que dans le premier, il souhaite être loué pour son adoration d'Allah. Quant au deuxième cas, il ne souhaite pas être loué pour les actes d'adoration, et cela lui importe peu.

Troisième cas : Chercher par ce moyen à se rapprocher d'Allah, et aussi les avantages matériels qui peuvent en découler, comme le fait de chercher – en plus de l'intention d'adorer Allah – à faire de l'exercice physique lorsque l'on accomplit ses ablutions ou à se nettoyer des saletés ; ou profiter du pèlerinage pour visiter les lieux lors du pèlerinage et voir les pèlerins. Tout cela diminue de la valeur de la sincérité. Si l'intention principale est l'adoration, cette personne ne pourra aspirer à la récompense totale, mais cela n'est pas un péché ou une désobéissance car Allah dit au sujet des pèlerins : « ***Il n'y pas de mal à ce que vous recherchiez les bienfaits de votre Seigneur.***» (Al-Baqarah, 198).

Mais si l'intention principale n'est pas l'adoration, alors cette personne n'aura pas de récompense dans l'au-delà. Sa seule récompense sera ce qu'elle aura retiré de ce bas monde… et je crains que ce ne soit un péché, car elle aura utilisé l'adoration – qui est le plus noble des objectifs – comme moyen pour atteindre un bienfait futile de ce bas monde. Elle est donc comparable à ceux au sujet desquels Allah dit : « *Certains parmi eux te critiquent au sujet des aumônes : si on leur en donne, ils sont satisfaits ; mais si on ne leur en donne pas, ils sont mécontents.* » (At-Tawbah, 58). Abû Hurayrah rapporte : « Un homme dit : « Ô Prophète d'Allah ! Qu'en est-il d'une personne qui à l'intention de participer au *Jihâd* dans le but d'acquérir quelque bien matériel ? » Le Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) dit : « *Il n'aura pas de récompense.* » (Abû Dâwûd) Et dans les deux *Sahîh* d'après 'Umar ibn ul-Khattâb, le Prophète, a dit : « *Celui dont l'émigration (Hijrah) a pour but un bien matériel ou le mariage avec une femme, son émigration lui sera comptée comme telle.* » (Al-Bukhârî et Muslim)

Si les deux intentions sont à un même niveau, sans que l'une ou l'autre des intentions ne l'emporte sur l'autre, alors cela est discutable… bien que le plus correct des avis est qu'il n'y a pas de récompense, comme dans le cas où une personne accomplit un acte pour Allah et pour quelqu'un d'autre.

La différence entre le troisième cas et le second, c'est que le but matériel, du cas précédent, se produit ici comme une conséquence de l'acte d'adoration, ce que cet acte induit comme bénéfice matériel terrestre.

Si quelqu'un demande : quel est le critère permettant de savoir si l'intention majoritaire est l'adoration ou autre chose ?

Nous répondons que le critère est que si la personne n'accorde aucune importance à tout ce qui se produit en dehors de l'adoration, et ne se soucie pas de savoir si cela s'est produit ou non, c'est une preuve que l'intention majoritaire est l'adoration, et inversement.

Quoi qu'il en soit, l'intention – qui est la parole du cœur (*Qawl ul-Qalb*) – est d'une importance extrême et joue un rôle majeur, car elle peut élever une personne au niveau des gens sincères comme elle peut la rabaisser au plus bas. Certains Pieux Prédécesseurs (*Salaf*) disaient : « Le plus dur des combats que j'ai mené contre mon âme est lorsque j'ai voulu l'obliger à être sincère. »

Nous demandons à Allah qu'Il nous accorde la sincérité dans l'intention, et la droiture dans les actions.

Source : *Majmû' Fatâwâ wa Rasâ'il Shaykh Ibn 'Uthaymîn*, (1/98-100).
Revu par les salafis de l'Est